



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.16/2005/1
3 mars 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Commission de la science et de la technique
au service du développement

Huitième session

Genève, 23-27 mai 2005

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Thème de fond: «La promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement fixés au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire».
3. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa septième session.
4. Présentation de rapports de pays.
5. Contribution d'organisations internationales aux travaux de la Commission.
6. Méthodes de travail de la Commission.
7. Élection du Président et des autres membres du bureau de la neuvième session de la Commission.
8. Ordre du jour provisoire et documentation de la neuvième session de la Commission.
9. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa huitième session.

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'ordre du jour provisoire et la documentation de la huitième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa résolution 2004/68 du 5 novembre 2004.

Conformément à l'usage, aux 7^e et 8^e séances de sa septième session, le 27 mai 2004, la Commission a élu par acclamation le bureau de sa huitième session, composé comme suit:

Président: M. Bernd Michael Rode (Autriche)

Vice-Présidents: M. Hamid Bouabid (Maroc)
M. Jin Ju (Chine)
M^{me} Rolanda Predescu (Roumanie)
M. Arnoldo Ventura (Jamaïque).

Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des vice-présidents devrait également faire fonction de rapporteur.

L'organisation des travaux de la Commission à sa huitième session (annexe I) a été établie en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission.

Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

La Commission se réunira du lundi 23 mai au vendredi 27 mai 2005. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

2. Thème de fond: «La promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement fixés au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire»

Dans sa résolution 2004/68 du 5 novembre 2004, le Conseil économique et social a décidé qu'au cours de la période d'intersessions 2004-2005 les travaux de la Commission auraient pour thème de fond: «La promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement fixés au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire». La Commission est invitée à accorder une attention particulière aux aspects suivants: a) interaction mutuelle et interdépendance de l'enseignement scientifique et technologique et de la recherche-développement; b) mise en place d'infrastructures en tant que fondements du développement scientifique et technologique; et c) promotion d'activités

lucratives dans le cadre du développement général et de celui des entreprises, en particulier au moyen des technologies existantes et nouvelles, notamment des technologies de l'information et de la communication et des biotechnologies. En examinant les applications de la science et de la technologie pour la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, la Commission examinera également les conclusions d'autres rapports pertinents, principalement les rapports du projet de l'ONU pour le Millénaire¹, du Groupe d'étude chargé des objectifs du Millénaire pour le développement ayant trait à la science, à la technologie et à l'innovation², et du Secrétaire général sur la Déclaration du Millénaire cinq ans après³.

Le programme de travail de la Commission pour la période 2004-2005 a été examiné par un groupe d'étude, qui a tenu une réunion à Vienne, en Autriche, du 27 au 29 octobre 2004. La Commission sera saisie d'un rapport du groupe d'étude sur «La promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement fixés au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire».

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur «La promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement fixés au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire» (E/CN.16/2005/2).

Rapport du groupe d'étude sur «La promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement fixés au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire» (E/CN.16/2005/CRP.1).

3. Suite donnée aux décisions prises par la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa septième session

Dans sa résolution 2004/68 du 5 novembre 2004, le Conseil économique et social a prié la Commission d'entreprendre, dans les limites des ressources existantes et dans le cadre de ses fonctions de coordination des activités scientifiques et technologiques du système des Nations Unies, un certain nombre d'activités concernant la promotion de la science et de la technologie en vue de la réalisation des objectifs internationaux de développement convenus, y compris les objectifs figurant dans la Déclaration du Millénaire. La Commission sera donc saisie d'un rapport sur la suite donnée aux décisions prises à sa septième session.

¹ Projet de l'ONU pour le Millénaire, *Investir dans le développement: plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*, New York, 2005.

² Projet de l'ONU pour le Millénaire, Groupe d'étude chargé des objectifs du Millénaire pour le développement ayant trait à la science, à la technologie et à l'innovation, *Spreading the benefits of technology and innovation*, New York, 2005.

³ À paraître.

Documentation

Note du secrétariat sur la suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa septième session (E/CN.16/2005/3).

4. Présentation de rapports de pays

Les représentants à la Commission présenteront des rapports nationaux sur les politiques et les mesures adoptées par les gouvernements sur les différents aspects du thème de fond.

Documentation

Monographies nationales sur la promotion de la science et de la technologie (E/CN.16/2005/CRP.2).

5. Contribution d'organisations internationales aux travaux de la Commission

Les représentants d'organisations internationales présenteront des exposés et des idées sur les moyens de contribuer plus efficacement aux travaux de la Commission.

6. Méthodes de travail de la Commission

Au paragraphe 46 de sa résolution 57/270 B, l'Assemblée générale a prié chaque commission technique d'examiner ses méthodes de travail afin de mieux assurer l'application des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies, et de faire rapport au Conseil économique et social sur le résultat de cet examen en 2005 au plus tard. La Commission examinera des idées de méthodes novatrices de travail visant à accroître la qualité, l'impact et la diffusion de ses travaux.

Documentation

Examen des méthodes de travail de la Commission de la science et de la technique au service du développement (E/CN.16/2005/4).

7. Élection du Président et des autres membres du bureau de la neuvième session de la Commission

Comme à ses sessions précédentes, la Commission élira, pour sa neuvième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également fonction de rapporteur.

8. Ordre du jour provisoire et documentation de la neuvième session de la Commission

La Commission examinera un projet d'ordre du jour provisoire de sa neuvième session.

Documentation

Projet d'ordre du jour provisoire.

9. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa huitième session

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa huitième session.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa huitième session.

Annexe I. Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Lundi 23 mai		Ouverture de la session
Matin	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	
	2. Thème de fond: «La promotion de la science et de la technologie, la fourniture de conseils scientifiques et technologiques et les applications de la science et de la technologie au service des objectifs de développement fixés au niveau international et énoncés dans la Déclaration du Millénaire»	Présentation et discussion générale
Après-midi	2. Thème de fond	Suite de la discussion générale
Mardi 24 mai		
Matin	2. Thème de fond	Suite de la discussion générale
Après-midi	2. Thème de fond	Conclusion de la discussion générale
Mercredi 25 mai		
Matin	3. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa septième session	Présentation et discussion générale
	4. Rapports nationaux sur la science et la technologie	Présentation et discussion générale
Après-midi	4. Rapports nationaux sur la science et la technologie	Suite de la discussion générale
	5. Exposés par les organisations internationales de leur contribution aux travaux de la Commission	Présentation et discussion générale
18 heures	<i>Réunion conjointe des bureaux du Conseil économique et social et de la Commission</i>	<i>Réunion conjointe des deux bureaux par vidéo-conférence (Genève-New York)</i>
Jeudi 26 mai		
Matin	6. Méthodes de travail de la Commission	Présentation et discussion générale
	7. Élection du Président et des autres membres du bureau de la neuvième session de la Commission	Désignation et élection des membres du bureau
	8. Ordre du jour provisoire et documentation de la neuvième session de la Commission	Discussion et adoption du projet d'ordre du jour provisoire
Après-midi	9. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa huitième session	Présentation et examen des projets de proposition soumis à la Commission
Vendredi 27 mai		
Matin	9. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa huitième session	Suite de l'examen des projets de proposition
Après-midi	9. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa huitième session	Adoption du rapport de la Commission et clôture de la session

Annexe II

Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement en 2005 (33 membres; mandat de quatre ans)

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
1. Allemagne	2006
2. Angola	2008
3. Autriche	2008
4. Bangladesh	2006
5. Bélarus	2006
6. Belgique	2006
7. Bolivie	2006
8. Brésil	2008
9. Chili	2006
10. Chine	2006
11. Éthiopie	2006
12. Fédération de Russie	2008
13. Gambie	2008
14. Grèce	2006
15. Inde	2006
16. Iran (République islamique d')	2006
17. Italie	2008
18. Jamaïque	2008
19. Jordanie	2008
20. Lesotho	2006
21. Maroc	2006
22. Oman	2008
23. Pakistan	2008
24. Paraguay	2006
25. Pérou	2008
26. République démocratique du Congo	2008
27. Roumanie	2006
28. Royaume-Uni	2008
29. Sierra Leone	2008
30. Slovaquie	2008
31. Soudan	2006
32. Turquie	2006

Au moment de la publication du présent document, un poste de membre de la Commission revenant au Groupe des États d'Europe occidentale et autres États était vacant, le mandat correspondant allant de la date de l'élection au 31 décembre 2008.
